

VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



Retrouvailles
Morteau
Et
Düppenweiler
Le
9 juillet 2016



N° 67 - SEPTEMBRE 2016



Courriel : mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr



Prix cycliste de la Ville d'Étain le 21 mai



Photos A. MANIET

Sorties du Centre de Loisirs : Nancy, Walygator, balades ...



La journée du sport en famille s'est déroulée au parc Paul Thiéry le dimanche 11 septembre sous le soleil et la bonne humeur !!!!!!!



Inauguration du street workout pour les adultes et adolescents de plus de 1.40 m



Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal m'a désigné comme nouveau maire de notre ville. Je prends ce poste sans la prétention de remplacer Jean, maire depuis 21 ans, conseiller général et départemental depuis 15 ans, président de la codecom pendant 6 ans et actuel vice-président. Toutes ces années au service des collectivités locales font de Jean un homme avec une expérience que peu de personnes peuvent se targuer d'avoir et qui nous sera précieuse pour la suite du travail de notre majorité.

Etain est une ville pleine de talents et de ressources, une ville de potentiel qu'il nous faut dynamiser plus encore.

Une ville, la sixième du département en termes de population, qui doit jouer un rôle de moteur de la communauté de communes du Pays d'Etain et de son bassin de vie.

Une ville, qui doit faire face à l'augmentation du chômage, aux limites du transport public notamment pour les étudiants et les personnes âgées, et à l'appauvrissement général de la population.

Durant ce premier mandat en qualité de Maire, je souhaite que nous jetions ensemble les bases de notre développement futur. Je souhaite créer les outils, qui nous permettront demain d'améliorer la qualité de vie à Etain.

Notre travail, notre feuille de route, entre 2016-2020, s'articulera autour de ces grands axes : préserver et valoriser l'environnement en réduisant les produits phytosanitaires dans nos usages et nos contrats, en valorisant les chemins de promenade existants et en créant de nouveaux chaque année.

Préserver le patrimoine avec l'entretien des bâtiments, des équipements et des réseaux d'eau et d'assainissement avec une nouvelle station d'épuration à l'horizon 2018-2019.

Agir au cœur des projets de la communauté de communes en matière économique et touristique.

Agir pour le maintien et le développement des commerces et activités locales.

Pour la sécurité en maintenant les deux postes d'agents de police municipale et en continuant à soutenir l'opération « Vigilances citoyennes » en lien

avec la gendarmerie.

Pour l'action sociale, au service des plus fragiles d'entre nous au travers du centre communal d'action sociale.

Pour le sport en continuant à améliorer nos infrastructures.

Pour la culture avec le soutien à la bibliothèque qui est pourtant intégrée au centre social (association Codecom).

Pour le tourisme afin de positionner Etain comme Ville étape de courts-séjours pour la dernière fabrique artisanale de poupées de France et pour la visite des sites de mémoire du territoire.

Pour les associations poumons de notre ville, vecteurs d'intégration, dont nous avons toujours été à l'écoute et auprès desquelles nous continuerons de travailler.

Pour les personnes handicapées et à mobilité réduite, nous continuerons le travail entrepris pour l'accessibilité du bâti et du cheminement piétons.

Et surtout : servir la population avec toujours plus d'efficacité. Entouré de femmes et d'hommes investis dans la vie de la cité, à travers leurs engagements politique, associatif, syndical, je sais que nous allons faire du bon travail au service des Stainoises et des Stainois.

Je veux pour ma part, continuer à réunir, rassembler, pour que l'on vive tous mieux, ensemble, dans cette ville que nous aimons.

Je n'ai pour ce mandat qui commence, qu'une seule ambition, continuer à placer l'humain au cœur de chacune de nos actions, je sais que Jean n'a toujours eu que cette priorité et je n'y dérogerai pas !

Le Maire
Rémy ANDRIN

Vous pouvez consulter l'allocation de Jean PICART du 6 septembre 2016 sur le site internet de la Ville « Etain vous accueille ».

♦ Editorial.....	3
♦ Rubrique adjoints	4
♦ Conseil Municipal	6
♦ Jumelages	8
♦ Au quotidien	9
♦ Associations.....	12
♦ Conseil Départemental	20

♦ Vie locale	23
♦ Quoi de neuf ?.....	26
♦ Un peu d'histoire.....	27
♦ Etat Civil	28
♦ Tribunes.....	29
♦ Calendrier des fêtes et manifestations	30

RUBRIQUE ADJOINTS

CCAS



Vous éprouvez des difficultés à régler votre facture d'eau ?

Nous vous rappelons que nous avons signé la nouvelle charte de partenariat avec le Département de la Meuse concernant l'attribution des aides à l'énergie (gaz, électricité, fuel, bois, pellets,... mais aussi l'eau). Une convention « solidarité-énergie » a été signée le 20 novembre 2015 et elle est valable pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

Sur la base d'un dossier complet initié par les assistantes sociales de la Maison de la Solidarité, nous attribuons des aides aux personnes dans l'incapacité de régler certaines factures d'énergie en fonction de leurs revenus.

La prise en charge du financement est répartie entre le Département (60 %) et le C.C.A.S. (40 %).

Le C.C.A.S a son propre calcul de quotient familial et reste souverain dans sa décision.

Vous avez également la possibilité de venir nous voir et solliciter un paiement en plusieurs fois sans frais. Pour cela, vous devez vous présenter avec votre facture d'eau, dès réception de celle-ci. Nous essayerons alors de convenir à un échéancier qui devra être soldé avant l'arrivée de votre prochaine facture.

Aide exceptionnelle de fin d'année :

L'aide exceptionnelle de fin d'année est destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans sous condition de ressources, n'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie lors de la permanence du CCAS, faites passer l'information autour de vous...

Notre permanence a lieu tous les mardis après-midi de 14 h à 16 h 30 ; vous pouvez venir sans rendez-vous. N'hésitez pas à venir frapper à notre porte pour une écoute, une aide, une orientation : nous travaillons en lien étroit avec la Maison de la Solidarité, le Centre Socioculturel et toutes les associations caritatives de notre commune.

**Marie Leclerc,
Adjointe aux Affaires Sociales**

LES TRAVAUX D'ÉTÉ DU SERVICE TECHNIQUE

Avec l'arrivée des beaux jours, le peintre du service technique de la ville en a profité pour faire un rafraîchissement du pont de l'Orne ainsi que des barrières des écoles et celles des arrêts de bus des clairs chênes.



Après l'aménagement handicap réalisé cet été à la salle des fêtes nous avons repeint sa façade.



Cet été nous avons fini l'aménagement de la ZRV en sortie de la station d'épuration.

En effet un petit pont a été posé pour permettre aux promeneurs et pêcheurs de passer au dessus et un portail a été installé côté terrain de foot permettant ainsi l'entretien de la ZRV (Zone de Rejets Végétalisée).



Tout cela a été réalisé avec des matériaux de récupération par notre service.

Coût de l'opération zéro euro.

Bravo le service technique !

**Laurent LAMINETTE,
Adjoint aux Travaux**

AUTRES TRAVAUX



**Réfection de trottoirs
rue des Fontangues**



**Prolongation de la voie
verte Etain-Warcq**



**Accès pour personnes à mobilité
réduite Pavillon François Verdun**

LES CHEMINS DE PROMENADE

La commune d'Étain poursuit ses efforts dans la constitution de chemins de promenade pour le bonheur des marcheurs, coureurs et VTTistes.



**Réfection du chemin entre le contournement d'Étain et
Rouvres sur l'emplacement de l'ancienne voie de chemin
de fer vers Rouvres.**



**Création d'un chemin le long de la rive droite de l'Orne
reliant le pont de l'Orne au pont de la SNCF. Vous
pourrez admirer le petit pont enjambant le ruisseau de
Tavannes.**

Un autre accès part de la rue des Grèves.





COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2016

Enquête publique : Avis favorable au programme pluriannuel de renaturation et d'entretien de l'Orne et de ses affluents présenté par la Communauté de Communes du Pays d'ETAIN.

UNANIMITÉ

Modification du PLU. Approbation du dossier de modification simplifiée du PLU. **MAJORITÉ, UNE ABSTENTION**
Adoption d'un agenda accessibilité programmée (Ad'Ap) autorisation à signer et présenter la demande d'Ad'Ap.

Approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les Etablissement Recevant du Public de la commune sur la période 2015-2018 ;

AUTORISE le Maire à signer et déposer la demande d'Ad'AP auprès du préfet.

UNANIMITÉ

Décisions modificatives

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES :

2 567 044,38 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES :

1 502 336,80 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES :

2 567 044,38 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES :

1 502 336,80 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

UNANIMITÉ

Admission en créances éteintes

Admission en créance irrécouvrable le titre n° 54/5 du 18/03/2014 pour une somme totale de 200.00€ pour une location de la salle Brasse et Focosi du 15/02/2014.

UNE ABSTENTION

FUCLEM – projet d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques (IRVE) sur la commune d'Etain – adhésion à un groupement de commandes.

DECIDE d'adhérer au groupement de commande pour un projet de bornes de recharges pour véhicules électriques et dont les modalités sont définies dans la convention constitutive ci-jointe,

DECIDE de confier la mission de coordonnateur du groupement à la FUCLEM,

AUTORISE le maire à solliciter les subventions auprès des différents partenaires et notamment l'ADEME et la FUCLEM

QUATRE CONTRE, QUATRE ABSTENTIONS

Demande de subvention pour équipement en auto-surveillance et limitation des débits.

SOLLICITE l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse au taux maximum pour des travaux d'équipement en auto surveillance et de limitation des débits d'un montant de 4 621,79 € HT.

UNANIMITÉ

Demande de subvention pour la réalisation d'une zone de rejet végétalisée.

SOLLICITE l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse aux taux maximum pour les travaux de réalisation d'une Zone de Rejet Végétalisée d'un montant de

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 27 JUIN 2016

Création d'un emploi d'avenir, à compter du 1^{er} juillet 2016.

UNANIMITÉ

Décide la gratuité du stationnement pour la recharge de véhicules électriques.

UNANIMITÉ

Accorde une subvention de 100 euros à l'Association des Paralysés de France car un enfant domicilié à ETAIN participe à un séjour dans les Vosges du 5 au 7 juillet 2016.

UNANIMITÉ

Accorde une subvention de 300 euros à l'association Sauvons ces Petits Vagabonds chargée de stériliser les chats.

UNANIMITÉ

Emet un avis favorable à l'extension d'une carrière de calcaire et l'exploitation d'une installation de criblage-concassage ainsi qu'une station de transit de produits minéraux et de déchets inertes au lieu-dit « Le Rond Poirier » à ETAIN par la Société EUROVIA LORRAINE.

Décide de procéder à une décision modificative relative au budget « eau assainissement » sans dépense supplémentaire.

UNANIMITÉ

Décide la réalisation de l'étude de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réalisation d'une nouvelle station d'épuration et sollicite les subventions de 80 % pour cette étude.

UNANIMITÉ

Accorde une subvention de 2 000 € à la base d'ETAIN ROUVRES pour l'acquisition d'une table tactile numérique interactive relatant l'historique de l'OTAN à ETAIN ainsi que les interventions du 3^{ème} RHC.

TROIS CONTRE, TROIS ABSTENTIONS

Accorde une subvention exceptionnelle de 300 € à l'Association le Poisson d'Etain pour l'entretien des banquettes végétalisées de l'Orne.

UNE ABSTENTION

Décide d'instituer au 1^{er} juillet 2016 un nouveau régime indemnitaire pour les salariés de la Ville.

DEUX CONTRE, UNE ABSTENTION

Approuve l'extension, au 1^{er} janvier 2017, du périmètre de la FUCLEM aux communes de BEAUMONT-EN-VERDUNOIS, BEZONVAUX, CUMIERES-LE-MORT-HOMME, FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT, HAUMONT-PRES-SAMOGNEUX, LOUVEMONT-COTE-DU-POIVRE, RUPT-SUR-OTHAIN ET VERDUN

UNE ABSTENTION

Le Conseil Municipal prend acte de la nomination de Madame Émilie PRADEL pour représenter la Commune d'Etain au Conseil Communautaire du Pays d'ETAIN, suite à la démission de Madame REVEANI.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 06 SEPTEMBRE 2016

Election du Maire

A été élu Maire, Monsieur Rémy ANDRIN, **PAR 23 VOIX POUR ET 4 NULS.**

Fixation du nombre et election des adjoints

1^{er} Adjoint : Monsieur Laurent LAMINETTE, **PAR 22 VOIX POUR ET 5 NULS**

2^{ème} Adjointe : Madame Marie-Françoise LECLERC, **PAR 22 VOIX POUR ET 5 NULS**

3^{ème} Adjoint : Monsieur Jean PICART, **PAR 22 VOIX POUR ET 5 NULS**

4^{ème} Adjointe : Madame Jocelyne HUMBERT, **PAR 22 VOIX POUR ET 5 NULS**

5^{ème} Adjoint : Monsieur Daniel BRIZION, **PAR 22 VOIX POUR ET 5 NULS**

6^{ème} Adjointe : Madame Christelle LEPEZEL, **PAR 22 VOIX POUR ET 5 NULS**

7^{ème} Adjoint : Monsieur Robert BOISSIERE, **PAR 22 VOIX POUR ET 5 NULS**

Fixation des indemnités du Maire et des adjoints

DÉCIDE, de verser à compter du 07.09.2016 les indemnités de fonction du Maire et des Adjoints et **FIXE** les montants comme suit :

Maire : 38.00% de l'indice brut 1015, indice terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique

Adjoints : 38.00% de l'indemnité brute du Maire, pour Laurent LAMINETTE, Marie-Françoise LECLERC, Jean PICART, Jocelyne HUMBERT, Daniel BRIZION, Christelle LEPEZEL, Robert BOISSIERE

UNANIMITÉ

Désignation de délégués dans les Désignation de délégués dans organismes divers

DÉCIDE de constituer les commissions municipales de la façon suivante :

Commission d'appel d'offres.

Composition pour information :

Président : ANDRIN Rémy

Titulaires

1-LAMINETTE Laurent
2-BRIZION Daniel
3-PORCHON Éric
4-HUMBERT Jocelyne
5-GAGNEUX Christian

Suppléants

1-SPENGLER Laurence
2-MARCHETTI Jérôme
3-LECLERC Marie-Françoise
4-DEMMEMLÉ Jacques

Conseil d'Administration à la Maison de retraite

Désigne Monsieur Jean PICART pour représenter le Maire à la présidence du conseil d'administration de la maison de retraite Lataye à ETAIN.

Membres : RONDEAU Elise LECLERC Marie-Françoise

Conseil d'Administration du Collège Louise Michel

Composition pour information :

Titulaire

LEPEZEL Christelle

Suppléant

SPENGLER Laurence

Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Verdun St Mihiel

Composition pour information :

Monsieur Le Maire ou son représentant

Centre Communal d'Action Sociale

Composition pour information :

La présidence est assurée par le Maire, membre de droit.

Représentent la commune :

LECLERC Marie-Françoise, HUMBERT Jocelyne
LAMINETTE Laurent, SPENGLER Laurence
RONDEAU Elise, JOURDAN Nicole

Correspondant défense

Sans changement : LECLERC Marie-Françoise

Délégués à la FUCLEM

Composition pour information :

ANDRIN Rémy
BRIZION Daniel
PICART Jean

Délégué à la crèche : Sans changement

Recomposition du conseil communautaire

PROCÈDE à l'élection de nouveaux membres :

Une seule liste a été présentée :

M. Robert BOISSIERE,
Mme Angélique DEPARD

Les votes suivants ont été enregistrés :

27 votants,
24 pour la liste présentée,
2 nuls, 1 blanc.

Sont donc élus les conseillers suivants :

BOISSIERE Robert
DEPARD Angélique

Délégation permanente du Maire

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN **DÉCIDE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, DEUX ABSTENTIONS** de donner délégations permanentes au Maire pour la durée de son mandat pour les matières visées à l'article 2122-22 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Délégation du droit de préemption

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN **PROPOSE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**, de déléguer le droit de préemption urbain au titre du bien suivant à la Communauté de Communes du Pays d'Etain qui dispose de la compétence économique et d'un projet d'intérêt général d'aménagement urbain (pôle entrepreneurial) tendant à organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques

« parcelle non bâtie située 18 rue du Jura, section AL n° 576 d'une superficie totale de 3 260 m²

Prix de vente : 13 000€ auquel s'ajoutent les frais de notaire et le prorata de taxe foncière.

Dont la déclaration d'intention d'aliéner a été reçue aux services de la Mairie d'Etain en date du 18 août 2016 ».

PRECISE que cette délégation est subordonnée aux formalités suivantes :

Délibération concordante de la Communauté de Communes du Pays d'Etain

Transmission de la délibération de délégation de la Commune d'Etain aux propriétaires du bien.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

LE NOUVEAU MAIRE ET SES ADJOINTS



Le Maire : Rémy ANDRIN

Communication, développement durable, CA crèche, culture, patrimoine, téléthon.

1er Adjoint : Laurent LAMINETTE

⇒ Travaux, appels d'offres

2ème Adjoint : Marie-Françoise LECLERC

⇒ Affaires sociales

3ème Adjoint : Jean PICART

⇒ Finances, entretien, création de chemins de promenade

4ème Adjoint : Jocelyne HUMBERT

⇒ Fêtes et cérémonies (feux d'artifice, accueil des nouveaux stainois

5ème Adjoint : Daniel BRIZION

⇒ Associations, gestion forestière et forum des associations

6ème Adjoint : Christelle LEPEZEL

⇒ Jeunesse, centre aéré, journée sportive, CA collègue, fête de la musique

7ème Adjoint : Robert BOISSIERE

⇒ Sécurité et prévention, CDDF, police municipale, signalisation, CMJ

JUMELAGES

JUMELAGES D'ETAIN

Le 22 février dernier, la commune d'Étain a organisé la réception d'un groupe de Martiniquais. Ils ont visité la ville, la base du 3^e RHC ; une messe et un dépôt de gerbes sur le Monument aux Morts ont suivi.

La soirée était consacrée aux discours, à la signature du serment de Jumelage entre les communes d'Étain et du Vauclin et un repas festif avec nos amis martiniquais conduits par Sabine Andrivon-Milton et Judes Rosillette. Une équipe de bénévoles s'est fortement investie dans le bon déroulement de cette journée. (Nous les remercions à nouveau). Le comité d'organisation était renforcé par les responsables associatifs d'anciens combattants, de l'Harmonie Stainoise, d'Oxygène, du Conservatoire et les élus bien sûr.

C'est donc naturellement que toutes ces personnes ont souhaité poursuivre cet élan en créant une Association.

L'Association « Trans'Limen » qui s'occupait des liens avec notre ville jumelle Düppenweiler (Jumelage en 1989) était en sommeil depuis plusieurs années. Ainsi, le 21 juin dernier, elle a naturellement transformé ses statuts et son nom en devenant l'Association JUMELAGES D'ETAIN, afin de pouvoir faire vivre ces deux engagements.

Le comité de pilotage de la journée festive du 22 février s'est ainsi fondu dans la nouvelle association qui a pour but *Le rapprochement entre les villes d'ÉTAIN, de DÜPPENWEILER (Allemagne), du VAUCLIN et de la MARTINIQUE au niveau culturel, historique, sportif, associatif, artistique, économique, éducatif et linguistique.*

De l'avis du comité de pilotage à l'initiative de l'association, « si d'autres n'ont pas attendu ce jour pour prendre les devants, en développant leur propre réseau, Étain ne pouvait pas envisager de ne pas honorer ses chartes de jumelages ».

L'Association JUMELAGES D'ETAIN est présidée par Jacky RONDEAUX, le vice-président Christian GAGNEUX. César BRIER est trésorier, Marie LECLERC secrétaire et les membres du bureau sont Thierry MINARIE, Francine et Jacques DERIEMACKER. Les actes à peine constitués, Thierry MINARIE est élu président d'honneur.

La commune apportera un soutien administratif et logistique à cette association dont le siège est situé en mairie d'Étain. Pour soutenir ses actions, la cotisation annuelle est de 15 euros, à verser au trésorier.

Thierry MINARIE

MORTEAU ET DUPPENWEILER

Le 9 juillet, la commune d'Étain a eu le bonheur de recevoir les délégations de Düppenweiler et de Morteau.

Elles ont été chaleureusement accueillies par l'Harmonie Stainoise, les élus d'Étain et les responsables stainois des anciens combattants et de l'association « JUMELAGES d'Étain ».

Après l'accueil, nous avons visité le Mémorial de Verdun qui a été fort apprécié par sa modernité et les tableaux interactifs.

Retour en salle Brasse-et-Focosi pour les discours, les échanges de cadeaux et le repas pris en commun.

La députée-maire de Morteau, Annie GENEVARD, était accompagné de Jean-Marie BINETRUY, 1^{er} adjoint et président de la Communauté de communes du Val de Morteau, des adjoints Pierre VAUFREY dont le père était venu à Étain en 1993, Patricia ROUSSEL-GALLE, Daniel GAUME et de la Directrice Générale des Services Valérie LAMANTHE.

Jean PICART, Maire d'Étain, a salué l'aide apportée par Morteau et les communes de son canton en 1920. Ensemble, elles ont donné à Étain la somme de 20 000 francs, qui a permis l'agrandissement des abattoirs. Elles ont encore offert huit vaches et envoyé des jouets, montres, chocolats, etc. qui ont fait la joie des enfants stainois.

Après un dépôt de gerbes au monument aux

morts, nos amis de Morteau sont allés visiter le musée des Jouets Petitcollin au Centre Culturel et Touristique, l'Ossuaire de Douaumont, parcourir la Rue de Morteau, accompagné par notre 1^{er} adjoint, Rémy ANDRIN.

De son côté, la représentation de Düppenweiler, conduite par Jürgen BOHR, suppléant au maire délégué, Eric et Dirk HAUPENTHAL et de nombreux amis allemands, Jean PICART, Thierry MINARIE et Daniel BRIZION, Maire et adjoints d'Étain, de conseillers municipaux, ainsi que les membres de l'Association « Jumelages d'Étain » conduite par Jacky RONDEAUX, Bernard AMBROISE, bénévole, se sont dirigés au four à pain dans le bois de Tilly.

Sur place, Jean PICART et Jürgen BOHR ont coupé le ruban d'inauguration pour le four totalement restauré par les soins de nos amis allemands, Bernard AMBROISE et Jacky RONDEAUX. Eric HAUPENTHAL a apporté la touche finale : deux pains en ciment symbolisant un pain allemand et un pain français. Thierry MINARIE a ensuite retracé l'historique du four à pain et de la présence des soldats allemands dans le bois communal entre 1914 et 1918.

Puis, tout le monde s'est retrouvé en salle Brasse-et-Focosi pour un rafraîchissement bien mérité.

Et c'est déjà l'heure du départ de nos invités en se promettant de se revoir rapidement, aussi bien à Düppenweiler qu'à Morteau. Invitations bien reçues !

Thierry MINARIE

POUR VOS PASSEPORTS,
OPTEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



RESPECTONS NOS VOISINS

Éléments perturbateurs de la vie publique, les nuisances sonores portent atteinte à la qualité de vie des habitants.

Rappelons que l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2000 (article 6) fixe des plages horaires pour les travaux de bricolage ou de jardinage comportant l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, scies ...), à savoir :

Les jours ouvrables :

de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h

Le samedi :

de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le dimanche et jours fériés :

de 10 h à 12 h

DATES À RETENIR POUR LE BALAYAGE MÉCANISÉ DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2016

- * Mercredi 28 septembre (grand + petit circuit)
- * Mercredi 26 octobre
- * Mercredi 30 novembre (grand + petit circuit)

PERMANENCES CAUE

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

- * Lundi 17 octobre
- * Lundi 14 novembre
- * Lundi 12 décembre

PERMANENCES

ARMÉE DE TERRE

Tous les 3^{ème} mercredis de chaque mois
de 9h à 11h dans les locaux de la
Mission Locale - 3 rue Fernand Braudel
à VERDUN

Tél : 03.87.86.94.22

Tous les 4^{ème} mercredis de chaque mois
de 14h à 16h dans les locaux de
Pôle Emploi - Rue Robert Cotte
à VERDUN

Tél : 03.87.15.58.17

CIRCULATION QUADS ET VEHICULES MOTEURS

La Mairie rappelle que les quads et véhicules moteurs sont interdits sur la sente d'Amel et les chemins de l'AFR, ainsi que dans le bois de Tilly à l'exception de la route goudronnée.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

Nouveaux horaires d'ouverture de la Poste depuis le 6 juin 2016

Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le JEUDI
de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Et le samedi de 9h à 12h



DÉCHÈTERIE

Lors de vos déplacements à la déchèterie, il est fortement conseillé de bien attacher votre chargement. Régulièrement, le service technique ramasse divers déchets sur la chaussée. Non seulement cela entraîne des désagréments visuels mais aussi cela peut être dangereux pour les autres automobilistes.

HORAIRES

- * Mardi - Mercredi - Vendredi 14h00 à 17h30
- * Samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- * Dimanche de 9h00 à 12h00

RECENSEMENT MILITAIRE

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**
www.defense.gouv.fr/jdc

**JDC JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

**MA JDC SUR MOBILE
VOTRE APPLI JDC
EN UN CLIC !**

TROUVER
Géolocalisez-vous et identifiez la structure la plus proche de chez vous.

PRÉPARER MA JDC
Vous souhaitez vous faire recenser ?
Vous avez une double nationalité ?
Éclaircissez-vous sur toutes les situations particulières pendant la JDC.

LE JOUR J
Retrouvez toutes les informations pratiques sur le déroulement de votre journée (adresse, horaires, programme de la journée...).

APRÈS MA JDC
Informez-vous sur le recrutement et les aides proposés par la défense.

Pour télécharger l'application directement depuis votre smartphone, scannez le QR Code ci-contre ou rendez-vous sur : www.defense.gouv.fr/jdc

Available on the App Store | Get it on Google Play

MALADIE DE LYME

Après la présence de chenilles processionnaires dans nos bois, nous pouvons aussi contracter la maladie de Lyme transmise par piqûres de tiques.

La maladie de Lyme ou borreliose de Lyme est une infection bactérienne, répandue mondialement, transmise à l'homme par piqûres de tiques. Elle est en plein développement en Europe, présente dans 65 pays et est la septième maladie la plus déclarée aux Etats-Unis.

En Meuse, il y a une nette augmentation (passage de 84 à 224 cas pour 100 000 habitants de 2003 à 2009). En France, environ 15 000 personnes sont contaminées tous les ans.

Les activités conduisant à des contacts avec les tiques représentent le principal facteur de risque de survenue de la maladie : travaux agricoles, promenades en forêt.

Le réservoir de germes est très vaste : animaux domestiques (chiens, chevaux, bétail) et sauvages (écureuils, cervidés, sangliers, campagnols)

En France, la majorité des contaminations survient entre les mois de mars et septembre.

Le risque de contamination est plus grand à partir de 12 heures de contact avec la tique, il est donc essentiel de la retirer le plus tôt possible.

La phase primaire est caractérisée par une lésion cutanée ovale s'étendant progressivement.

Des maux de tête, douleurs articulaires, fatigue et des ganglions peuvent être associés traduisant la dissémination de la bactérie dans l'organisme.

La phase secondaire survient plusieurs semaines ou mois après mais peut révéler la maladie.

Des manifestations cutanées, articulaires, cardiaques et neurologiques peuvent survenir.

La grande majorité des infections soignées au premier stade sont guéries par des antibiotiques recommandés. L'objectif d'un traitement antibiotique est l'éradication complète des Borrelia.

Il est conseillé au cours des promenades en forêts ou dans les champs :

- de porter des vêtements longs, des chaussures fermées.
- de porter des vêtements clairs pour localiser les tiques plus facilement.
- d'utiliser des répulsifs.



Daniel BRIZION

CENTRE DE LOISIRS 2016

Enfantastique

Le centre de loisirs 2016 s'est déroulé du 11 juillet au 12 août, sur le thème **Enfantastique** : imagination, bonne humeur et zeste de folie de l'équipe d'animation sous l'impulsion de la Directrice Marina GOOSSENS.



Marina et son équipe d'animateurs : Marion, Lisa, Chantal, Luc, Chloé, Léa.

Au programme des festivités : Grands jeux, bricolages, sports, cinéma, piscine, grandes sorties, Parc Walygator, Aquarium de Nancy, Château de fort de Sedan.

Merci à toute l'équipe, aux enfants et aux familles qui leur ont fait confiance.

La municipalité s'est engagée comme chaque année au mieux selon ses moyens pour offrir en partie ses activités ainsi qu'une participation financière de 1,50€ par repas pris par les enfants.

Les repas ont été confectionnés sur place par Cathy Kratz traiteur indépendant d'Étain : la cuisine selon Cathy.



La session 2016 s'est clôturée avec un spectacle en musique et en images à la salle des fêtes d'ÉTAIN le 4 août.

SÉANCES DE CINÉMA

Tous les premiers mardis de chaque mois, une séance de cinéma est diffusée au Centre Culturel et Touristique d'ÉTAIN. (près de la gare).

Venez nombreux !!!!!!!!!



THÉ DANSANT

Avec l'orchestre
RETRO MUSETTE

THÉ DAN- SANT



Dimanche 25 septembre
À partir de 14 h 30
Salle des fêtes d'ÉTAIN

**10 € L'ENTRÉE AVEC UNE BOISSON
NON ALCOOLISÉE OFFERTE**

**ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DU PERSONNEL
DE LA MAIRIE D'ÉTAIN**

ASSOCIATIONS

GROUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOËVRE

Groupement Artistique de la Woëvre.

18 place Rouillon ETAIN. (Derrière la Mairie)

Un endroit pour s'initier gratuitement aux techniques artistiques : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, dessin, fusain, peinture sur soie, sculpture.

Les sections du GAW :

□ Section peinture à l'huile, dessin, pastel, aquarelle, sculpture

✳ 1 atelier d'initiation à la peinture à l'huile dirigé par Christian BURAK, tous les mardis en soirée, à partir de 20h. S'inscrire au 03 29 87 01 97

✳ 1 atelier d'initiation et de pratiques artistiques variées (huile, aquarelle, dessin, pastel, fusain) animé par M.PRANZETTI, les samedis matin, de 10h à 12h, selon planning défini. S'inscrire au 03 29 87 03 02.

□ 1 atelier de peinture sur soie, en après-midi, animée par Jocelyne HUMBERT. S'inscrire au 06 89 14 35 56.

Inscription, activités gratuites pour les jeunes*

(* les jeunes peuvent être inscrits à partir de 12 ans.)

TECHNICIRK



Reprise des cours le mardi 13 septembre !!!!!

**Les mardis au gymnase de l'école primaire d'ETAIN
de 17h15 à 18h45**

**ESSAI
GRATUIT**

TECHNICIRK'



VENEZ NOMBREUX DÉCOUVRIR ET APPRENDRE LES
DIFFÉRENTES DISCIPLINES DES ARTS DU CIRQUE

MARIAGES - ANNIVERSAIRES - BAPTÊMES - COSTUMES CLOWNS, MÉDIÉVAUX, ORIENTAUX
TOUTES LES FORMULES ADAPTÉES À VOTRE CONVENANCE

Comité d'entreprises, mairies, comité des fêtes, centres aérés, projets pédagogiques scolaires.



03 29 84 73 65
06 01 78 26 71

www.technicirk.com
kevin.schumann@wanadoo.fr

HANDISPORT

SALLE DE MUSCULATION HANDISPORT

Rue du Stade – Espace Miconi – 55400 ETAIN

Salle ouverte à tous publics et accessible 24h/24 7 jours/7
SAISON 2016/2017 : du 1er septembre 2016 au 31 août 2017

TARIFS SAISON 2016/2017	Habitant ETAIN	Hors ETAIN	Etudiant
LICENCE LOISIR : MUSCULATION/FITNESS/ CARDIO-TRAINING	110 €	115 €	80 €
LICENCE COMPETITION : TIR (uniquement personnes handicapées)	115 €	120 €	
Caution BADGE	15 €	15 €	15 €

Paie ment par chèques, espèces, coupons sport ou chèques vacances.

**Inscriptions à la salle les lundi, mercredi et vendredi après-midi ou en téléphonant au :
06 62 49 07 11**

L'association HANDISPORT collecte les vêtements, textiles, et également les bouchons plastique, que vous pouvez déposer en sacs à la salle Handisport, et vous dit un grand **MERCI** à tous pour votre générosité.

A BIENTOT ET BONNE SAISON SPORTIVE !

OXYGÈNE

Reprise des cours de danse moderne le
mercredi 14 septembre 2016

(Association Oxygène, place du bosquet 55400 Etain)



Pour les enfants : Mercredi :

14h à 15h : 6/8 ans

15h à 16h : 4/5 ans

16h à 17h : 9/10 ans

17h à 18h : 11/14 ans

Pour les adultes : Mercredi :

20h00 à 21h00 à partir de 15 ans

Vendredi :

20h30 à 21h30 à partir de 15 ans

Pour tous renseignements : Mme TEUIRA Cynthia : 06 41 98 37 53

GYM VOLONTAIRE

SAISON 2016/2017

REPRISE DES COURS A COMPTER DU
LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016

NOS ACTIVITES : GYM VOLONTAIRE – STEP - ZUMBA

MAINTIEN EN FORME (gym seniors)

HORAIRE S :

GYM : LUNDI de 19h à 20h)

STEP: LUNDI de 20h à 21h) GYMNASSE ECOLE PRIMAIRE

ZUMBA : VENDREDI de 19h15 à 20h15)

MAINTIEN en FORME : MARDI de 9h30 à 10h30 : SALLE DES FETES

TARIFS :

1 séance/semaine: **117 €** pour la saison

2 séances/semaine : **139 €**«

3 séances/semaine : **146 €**«

2 SEANCES GRATUITES POUR TESTER NOS ACTIVITES RENSEIGNEMENTS : 06 62 49 07 11

ILCG

L'ILCG du Pays d'Étain organise :

Des cours d'informatique " Initiation" session 2016/2017

Pour la saison 2016/2017, une réunion le jeudi 15 septembre 2016 à 18h15 salle de la Mairie de SAINT JEAN LES BUZY. Si les seniors présents comptent suffisamment de candidats, une nouvelle session pourrait voir le jour tous les jeudis de 18h15 à 19h45 pendant les cycles scolaires 2016/2017.

Des séances d'activités physiques adaptées pour les seniors à ETAIN.

Animées par l'association **Siel Bleu**, ces séances d'une heure ont pour but de maintenir et développer la fonction articulaire et musculaire et des gestes de la vie courante.

Pour ces séances d'une heure par semaine une participation financière sera demandée 1.5€ par séance, 40 séances pour l'année scolaire 2016/2017, soit 60€ par personne, payable à l'inscription.

Ces séances auront lieu les jeudis de 15h30 à 16h30 à salle des fêtes d'Étain. 15 personnes maximum par séance. Début des séances le jeudi 1er septembre 2016.

Inscriptions et informations auprès de Monsieur FLORENTIN tél: 03.29.87.19.14

SCOUTS



L'année 2015-2016 des scouts Unitaires d'Étain s'est achevée par une sortie au Fort de Fermont.

2 jeunes guides de 17 ans ont obtenu leur CEP1 pour être Cheftaines des Louveteaux et des Jeannettes.

Elles vont pouvoir animer, encadrer, et faire évoluer ces 2 équipes de jeunes âgés de 8 à 12 ans, dans l'esprit saint du scoutisme.

Les 2 équipes de guides et d'éclaireurs de 12 à 17 ans vont évoluer en autonomie sous l'encadrement des aînés.

Ils participeront tous aux cérémonies patriotiques : Les Eparges, 11 novembre, 8 mai...

Ils sont actifs aux grands événements de la vie communale : journée sport en famille, Téléthon, journée de la femme, fête paroissiale...

Tout au long de l'année ils partagent de bons moments avec des camps, des marches, des sorties, des jeux, des apprentissages,..

Sans oublier le méchoui partagé avec familles et amis pour finir l'année en beauté.



CONSERVATOIRE DU PAYS D'ETAIN



Le Conservatoire du Pays d'Etain fait sa rentrée !



Cette année, les disciplines enseignées sont:
Piano, Guitare, Guitare électrique, Guitare basse, Batterie, Percussions, Violon, Alto,
Saxophone, Accordéon, Chant, Chant choral, Musiques d'ensemble, Eveil musical, théâtre.

La section danse a rouvert ses portes, avec des cours pour tous les âges :

Vendredi

18h-19h Cours danse classique 6-10ans

19h-20h Cours danse contemporaine adulte

Samedi

9h30-10h30 et 11h30-12h30 Cours danse classique 6-10ans

10h30-11h30 Cours danse contemporaine ados

Le conservatoire vous propose également des cours de DJ.
L'apprentissage du Djing est un vrai travail technique : Correction des BPM, réglages des effets, techniques de scratch, mix harmonique, animation micro...

Vous serez également initié à la MAO (musique assistée par ordinateur)

Les cours sont encadrés par un professeur diplômé de la DJ School Metz.

Nous vous rappelons que le conservatoire est toujours une association qui compte sur l'aide et le soutien des bénévoles pour mettre en place des projets sur toute l'année.

L'assemblée générale du Conservatoire aura lieu le 4 Novembre à 20h.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée 2016.

Sophie Cochenet, Ludovic Heintzmann coordinateurs du conservatoire du Pays d'Etain.



LES COLOMBES



Association d'Aide à la Personne

A votre service pour une aide ponctuelle ou permanente.

Tâches effectuées par du personnel qualifié et diplômé.

- ⇒ tâches ménagères
- ⇒ Aide à la personne
- ⇒ Aide à la toilette
- ⇒ Préparation des repas
- ⇒ Accompagnement dans vos déplacements
 - ✳ Interventions 7j/7, fériés compris
 - ✳ Aide administrative pour mettre en place les possibilités de prise en charge par vos caisses de retraite, mutuelles ...

Bureau et services administratifs :

16, rue des Eparges—55160 FRESNES EN WOEVRE
Tél 09.67.47.28.14

Mail : lescolombes.association@sfr.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

PERMANENCES EN MAIRIE D'ETAIN
Les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00

ADAPAH

Les Services à la Personne...

Pensez-y !

Contactez

l'ADAPAH

de La Meuse

au 03.29.79.05.84



Des professionnels à votre service depuis près de 50 ans !

Accompagnement personnalisé avec un personnel qualifié sur tout le département

- Pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap : accompagnement quotidien (aide au repas, au lever, au coucher, à la toilette)
- Pour les personnes en activité : tâches ménagères (ménage, repassage, courses...)
- Service de Téléassistance
Sans obligation d'engagement, demandez un devis gratuit !

Règlement par CESU préfinancé possible – Réduction fiscale de 50 %.

Permanences en Mairie d'ETAIN
tous les lundis et jeudis
de 9 h à 12 h

U S E B



Cette année les inscriptions auront lieu les mercredis 7-14-21 Septembre 2016 au stade municipal de 14h00 à 15h30. Les imprimés seront au stade après les dates d'inscriptions et Jérémie se fera un plaisir de vous les transmettre ou vous pourrez contacter la secrétaire Véronique au 06.36.56.68.18.

Prévoir une photocopie de la carte d'identité de l'enfant ou de la page du livret de famille + 1 photo d'identité pour les nouveaux inscrits. Pour les renouvellements, venir récupérer la demande de licence et éventuellement fournir une photo d'identité.

Deux documents seront à compléter et à me rendre après être allé chez le médecin.

La cotisation ANNUELLE est la suivante selon les catégories :

U6-U7	Année 2010-2011-2012 (5 ans 1 ^{er} semestre 2017)	20€
U8-U9	Année 2009-2008	50€
U10-U11	Année 2007-2006	50€
U12-U13	Année 2005-2004	60€
U14-U15	Année 2003-2002	60€
U16-U17	Année 2001-2000	60€
U18-U19	Année 1999-1998	60€
U20	A partir de 1997 et avant	70€
EQUIPE VETERANS		50€

Nous demandons aux parents d'accompagner leurs enfants au rendez-vous des matchs jusqu'au parking du stade municipal et d'attendre s'il y a assez de voitures.

Pendant la période hivernale (de novembre à mars), le gymnase de la CODECOM est prévu pour les entraînements avec changement d'horaires pour certaines catégories.

Les horaires d'entraînement seront les suivants au stade municipal ESPACE Christian MICONI

2010-2011-2012	ETAIN GYMNASE ECOLE PRIMAIRE	Samedi	9h30-10h30
2009-2008 U8-U9	ETAIN STADE	Mercredi	14h00-15h30
2007-2006 U10-U11	ETAIN STADE	Mercredi	16h00-18h00
2005-2004 U12-U13	ETAIN STADE	Mardi Jeudi	18h00-19h30
2003-2002 U14-U15	ETAIN STADE	Lundi Mercredi	17h30-19h00
2000-2001-1999 U16-U17- U18	ETAIN STADE	Mercredi Vendredi	18h00-19h30

AÏKIDO



AÏKIDO CLUB STAINOIS Complexe Christian MICONI (Salle Handisport / Judo - Rue du Stade - ETAIN)



Ce sport arrivé directement du Japon a pour étude la chute considérée comme une technique de sauvegarde, la recherche de l'énergie autre que la force musculaire, la coordination du souffle et de l'exécution de la technique. Art martial sans compétition, il vient du japonais « Ai » (fusion de l'énergie des contraires). L'enseignement et la pratique de l'Aïkido sont adaptés à tous âges et tous publics selon la conception et la pédagogie du responsable (apprentissage de la non violence par canalisation de l'énergie, de la maîtrise de soi et du respect de l'autre).

Cours enfants : Mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

Licence / Assurance 25 euros / an

Pratique 25 euros / trimestre

Cours adultes : Mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 / Samedi de 9 h à 11 h

Licence / Assurance 35 euros / an

Pratique 35 euros / trimestre

Coupons sport acceptés

Les entraînements sont assurés par Thierry NEMBRINI (2^{ème} dan Aïkido)

Deux séances d'essai gratuites vous sont proposées.

Renseignements par tél. 06 03 17 59 45 / 07 86 26 21 95 ; courriel : thierrynembrini@free.fr

Le Président,

Thierry NEMBRINI



DONNEURS DE SANG



Le Sang c'est la Vie !

Il n'existe pas de produit capable de substituer complètement au sang humain. Le **don du sang** est donc indispensable pour sauver une vie. **Donner son sang** est un acte généreux, solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades.

À noter : les dates des prochaines collectes de sang :

vendredi 30 septembre 2016, de 15h30 à 19h30, à la salle des fêtes d'Étain

vendredi 16 décembre 2016, de 15h30 à 19h30, à la salle des fêtes d'Étain

Déroulement d'un don de sang :

1. Vous êtes accueilli par une équipe médicale,
2. Vous vous entretenez avec un médecin qui détermine si vous êtes apte au don,
3. Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang,
4. Après votre don, vous restez sous surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte,
5. La durée totale de ces étapes est de l'ordre d'une heure.

Vous avez un peu de temps libre ?

Vous aimeriez intégrer une équipe volontaire, dynamique et enthousiaste ?

Rejoignez notre groupe de bénévoles dans la belle aventure du Don du Sang !

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles d'Étain œuvre pour la promotion du Don du Sang, l'organisation des collectes de sang et surtout sensibilisation de la population. Envoi de courriers, mise en place d'affiches, distribution de tracts et préparation de collations lors des journées pour le Don du Sang. Autant d'activités motivantes pour la nouvelle équipe couronnées par la remise de diplômes pour les donateurs méritants.

Pour plus de renseignements s'adresser au Président : M. Norbert DELAHAYE au 03 29 87 00 67

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Solidarité de proximité pour humaniser la vie.

Les bénévoles ont reçu, trié, rangé..., Ils vont débarrasser pour vous, vêtements, chaussures, linge varié, couvertures..., en excellent état.

Collation offerte,



Braderie d'automne, le Samedi 8 octobre 2016, de 14h à 17h

Au centre socioculturel d'Étain, 25 rue des écoles

Ouvertes à tous, venez nombreux

Devenu le plus grand réseau humanitaire du monde, la Croix Rouge organise ses actions pour soulager toutes les souffrances. Le Secourisme, l'Urgence et la Solidarité internationale restent une préoccupation importante.

Répondre dans l'urgence, mais aussi dans la durée, à la précarité sociale est une mission de proximité assurée par les bénévoles de la CROIX ROUGE FRANÇAISE.

La distribution alimentaire et la permanence d'écoute sont les moyens mis en place par les bénévoles d'Étain, mais sans vous que pouvons nous faire ?

Votre participation est nécessaire, répondez généreusement à notre traditionnelle collecte alimentaire en partenariat avec la Banque Alimentaire qui aura lieu dans les magasins stanois, la dernière semaine de novembre.

Pour durer et agir avec efficacité nous avons également besoin d'aide de nouveaux bénévoles qui peuvent donner un peu de temps, même occasionnellement, pour aider à la distribution, aux rangements ou au travail administratif.

Croix Rouge - Boite Postale n°13 - 55400 ETAIN, permanences les vendredis matin 10h30 11h30, 2 rue Lataye à Étain.

Merci de tous vos gestes de solidarité.

LE SECOURS CATHOLIQUE TISSE LA SOLIDARITÉ À ETAIN

Le Secours Catholique est présent à Etain au 2 rue Lataye, Pavillon François Verdun au travers d'une équipe d'une quinzaine de bénévoles. **Chaque semaine** les bénévoles se relaient pour venir en aide aux personnes démunies du secteur, **différentes activités sont proposées** :

- **une permanence d'accueil chaque mardi de 14h à 16 h** où les personnes en difficultés sont reçues individuellement par deux bénévoles. L'objectif est d'apporter une écoute et une réponse ponctuelle à une situation difficile d'ordre matériel, financière, morale... Parallèlement, un accompagnement sur la durée peut être proposé aux personnes dont la situation le nécessite (suivi régulier, aide dans des démarches, aide à la gestion de budget...). Et dans tous les cas un lien systématique est établi avec les travailleurs sociaux qui suivent la personne.
- **un vestiaire participatif ouvert tous les jeudis après-midi de 14h à 16h** sauf en période de vacances. Les personnes qui le nécessitent peuvent venir choisir et emporter des vêtements selon leur besoin moyennant une participation modique. Les bénévoles accueillent les déposants et trient le linge ne gardant que ce qui peut être distribué dans le respect des personnes.

L'accueil de l'équipe se veut chaleureux et se fait toujours autour d'un café et d'une collation. Les personnes ainsi accueillies sont aussi invitées si elles le souhaitent à participer au tri de vêtements ou venir simplement bavarder avec l'équipe lors des permanences, **la convivialité et le partage étant les maîtres mots.**

Par ailleurs, **l'équipe est membre actif du Réseau Stainois de Solidarité qui rassemble l'ensemble des acteurs investis dans le domaine social sur la ville d'Etain et ses environs. L'objectif de ce réseau** est de mieux connaître le fonctionnement et les projets de chacun, **d'échanger sur des problématiques communes** mais aussi de **mener des actions en partenariat**. C'est ainsi que depuis 2015 le Secours Catholique s'est associé avec la Croix Rouge et le Centre Culturel et Social afin d'organiser des **braderies annuelles de vêtements, la prochaine étant d'ailleurs fixée au samedi 08 octobre 2016 de 14h à 17h.**

L'équipe participe également à d'autres manifestations comme le Forum des Associations qui s'est déroulé le 10 septembre dernier.

Le samedi 12 novembre 2016 dans le cadre de la Campagne d'éducation à la solidarité intitulée « les Kilomètres Soleil » qui a pour but de sensibiliser à la solidarité les enfants de 7 à 11 ans, **le Secours Catholique organise à la Salle des Fêtes d'Etain à 19h30 un dîner (inscription préalable obligatoire) dont la recette permettra de financer un projet au Viet Nam destiné à favoriser la scolarisation d'enfants pauvres** qui ne peuvent aller à l'école faute de moyens financiers. Cette campagne des *Kilomètres de Soleil* soutient des **projets de développement en France et à l'international**. Les enfants et leurs familles sont au cœur de ces projets permettant de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ces personnes. Ainsi, **le Secours Catholique s'engage aussi à travers le monde** aux côtés des hommes, des femmes et des enfants frappés par la pauvreté. **Il soutient plus de 700 projets de développement qui bénéficient à 3,2 millions de personnes.**

Enfin, d'ici la fin de l'année **une nouvelle activité collective sera inaugurée par l'équipe des bénévoles d'Etain**. En effet, en Janvier 2016 un groupe de jeunes mamans participant au vestiaire hebdomadaire de l'équipe a eu à la vue de vêtements destinés au recyclage l'idée de leur redonner vie en créant **un atelier couture**. L'objectif est de transformer des vêtements en fin de vie en d'autres habits pour enfants mais aussi adultes. **Cet espace ouvert à tous se voudra un lieu de convivialité, d'échanges de savoirs et de partage intergénérationnel où « tisser du lien » en sera la griffe.**

S.M.T.

Secours Catholiques.
2 rue Lataye, Pavillon François Verdun
55 400 Etain

Le service technique de la Ville a totalement requalifié une grande pièce du Secours Catholique.

HARMONIE STAINOISE

**Vous êtes musiciens !
Vous voulez apprendre la musique !
Rejoignez nous !**

Pour son orchestre
L'Harmonie Stainoise
recrute des musiciens
et organise des cours
gratuits de :

**AMBIANCE
CONVIVIALE
ASSURÉE !**

Renseignements au :
06 61 83 19 42
09 81 82 88 59
06 09 13 88 65



**clarinette, saxophone, flûte
tambour, batterie, percussions,
clairon, trompette, trombone, tuba
avec prêt d'instruments.**



CENTRE SOCIOCULTUREL

25 Rue des écoles 55400 ETAIN

Tél : 03 29 87 21 41 / Site : www.cscetain.org / Mail : contact@cscetain.org



SECTEUR ENFANCE (pour les enfants de 3 à 12 ans) :

MERCREDIS RECREATIFS :

« Viens t'amuser tous les mercredis après-midi de 12h à 18h ! » Restauration sur place avec repas tiré du sac (stocké dans le frigo de ton école et possibilité de le réchauffer.) Nous viendrons te chercher à la sortie des écoles le Petit Prince et le Grand Meaulnes pour manger avec nous.

Tarif suivant le quotient familial + 10 € de carte de cotisation ou 15€ d'adhésion. Ateliers temps libre de 18h à 19h, facturés 2€ de l'heure. (Inscription obligatoire)

ACCUEIL DE LOISIRS d'Automne : Du Jeudi 20 Octobre au Mercredi 2 novembre.

Horaires : **8H à 18H**, pour le temps de midi possibilité de se restaurer sur place avec repas tiré du sac.

Tarif : suivant le quotient familial + 10 € de cotisation annuelle ou 15€ d'adhésion annuelle.

Accueil possible de 7H à 8H et de 18H à 19H sur réservation au moment de l'inscription, facturé 2€ de l'heure

ATTENTION: Toute inscription aux accueils de loisirs et mercredis récréatifs devra obligatoirement être accompagnée du règlement afin d'être validée. Aucun enfant ne sera accepté si le règlement n'est pas fait.

SECTEUR JEUNESSE :

LOCAL ADOS : ouverture **Mercredi 28 septembre à partir de 14h**. Tu as entre 12 et 20 ans, et tu souhaites faire des activités, viens retrouver Pauline. (Console de jeux, bar sans alcool, billard, baby foot, jeux de société, musique etc...)

SECTEUR FAMILLES :

La famille, c'est vivre des moments privilégiés. Nous proposons différents ateliers pour y répondre :

Atelier Culinaire : reprise le **Mardi 13 septembre**.

Atelier Créatif : reprise le **Lundi 12 septembre**.

Atelier parent/enfant (0 – 3 ans): reprise le **Mercredi 28 septembre** 9h30/11h30 au RAM : initiation au langage des signes pour bébé.

Mardi 27 septembre 19h au centre socioculturel : Conférence sur le langage des signes pour bébé

Samedi 8 octobre entre 14h et 17h : Braderie au centre socioculturel (dans le cadre du RSS)

Egalement sur rendez-vous : accueil, écoute, aide administrative... et accompagnement dans un lieu neutre en toute confidentialité.

Pour tout renseignement, contacter Clémence, animatrice Familles au 03 29 87 21 41 ou par mail clemence.aubriot@cscetain.org

RELAIS EMPLOI :

Reprise des permanences **Mardi 13 septembre entre 9h et 12h**. Un espace ouvert à tous. Créer votre CV et votre lettre de motivation. Rechercher des offres d'emploi. Construire votre projet professionnel. Accès internet, Imprimante et téléphone. Contactez Julien Marcon

BAFA APPROFONDISSEMENT : organisé pendant les vacances d'Automne du Lundi 24 Octobre au Samedi 29 Octobre inclus dans les locaux du groupe scolaire de Dommary Baroncourt.

Conditions : avoir effectué son stage pratique de 14 Jours et l'avoir fait valider par Jeunesse et Sports.

LOISIRS : CALENDRIER DE REPRISSE DES COURS

Inscription à l'année. (Possibilité d'intégrer les clubs en cours de trimestre, première séance d'essai gratuite) :

Yoga : Reprise le **Mardi 13 septembre** de 13h45 à 15h15 à la salle Brasse et Focosi.

Chi kong : Reprise le **Mardi 6 Septembre** 18h30 à la salle des fêtes.

Danse de salon : date de reprise à confirmer

Tarot : 1^{er} concours de la saison 2016/2017 le **Samedi 15 Octobre** à 20h au centre socioculturel.

Scrabble : Reprise le **Vendredi 2 septembre** de 14h à 16h au centre socioculturel.

Bibliothèque (2 rue Lataye) **Réouverture le Lundi 29 août** à 13h30.

Broderie/Crochet : Reprise le **Jeudi 1er septembre** de 14h à 16h au centre socioculturel.

Informatique : date de reprise à confirmer.

PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

Nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'Assemblée Générale de votre Association afin d'éviter plusieurs réunions le même jour à la même heure. Merci.

Daniel BRIZION,
Adjoint

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Questions d'actualité de Jean PICART et Marie-Astrid STRAUSS

Le 19 mai 2016 : besoin de logements pour les personnes âgées isolées

La ville d'ETAIN possède un parc de logements OPH largement moindre que les autres communes meusiennes de même population. Le taux de vacances y est extrêmement faible voire quasi nul.

En 2008-2009, la Communauté de Communes a fourni un terrain et permis la construction de 14 logements pour personnes âgées isolées.

La demande est forte. Dès 2011, la Codecom a demandé, et à plusieurs reprises depuis cette date, une nouvelle construction de 8 logements R + 1 de types T2 et T3 sur un terrain viabilisé offert gratuitement.

Reporté d'année en année, cette demande a fait l'objet d'une réponse de l'office le 26 novembre 2014 précisant que celui-ci privilégiait les réhabilitations et les démolitions de son parc : pas avant 2017 était-il précisé.

Nous avons essayé de rechercher un opérateur privé, sans succès car une si petite construction ne les intéresse pas.

C'est pourquoi, nous sollicitons le Conseil Départemental afin qu'il soutienne énergiquement cette demande de construction en amont, de sorte que l'engagement soit pris dès le début de l'année 2017 comme annoncé précédemment.

Nous nous inscrivons entièrement dans la réponse de l'office du 26/11/2014 : « L'office limite les constructions neuves ».

Il convient surtout de réaffirmer que le taux de vacance est faible et que la construction de nouveaux logements sociaux pour cette catégorie de locataires est indispensable pour répondre au besoin.

Nous vous rappelons pour terminer l'analyse de l'échoscopie meusienne. Nous avons à Etain, comme en Meuse, une augmentation sensible du nombre de personnes âgées, le plus souvent des veuves à faibles revenus et en dessous du seuil de pauvreté.

Le 7 juillet 2016 : sécurité routière sur la RD 603

Un nouvel accident s'est produit au dangereux carrefour de la RD 603 et de la RD 108 (carrefour d'Herméville et de Fromezey).

Un bus et une voiture endommagés et surtout trois jeunes filles accidentées dont l'une victime d'une double fracture du col de fémur entre autres.

Depuis 2001, Jean PICART a régulièrement demandé un aménagement routier à cet endroit ; un tourne à droite et un tourne à gauche.

Nous vous rappelons que la RD 603 est une voie à grande circulation. Je connais les finances contraintes du Conseil Départemental.

Néanmoins, je me permets de solliciter un aménagement pressant sachant que des accidents plus ou moins graves s'y produisent.

C'est un coût évidemment qui reste modeste pour le département.

Mais on ne tient jamais compte des coûts induits, les services de secours, le SAMU, les assurances des véhicules accidentés, les frais d'hospitalisation, etc...

C'est pourquoi, nous renouvelons avec insistance un aménagement qui nous paraît pressant. Il suffirait de demander l'opinion des Maires d'Herméville et de Fromezey et de leurs habitants pour s'en convaincre sachant que cet aménagement ne présente aucune difficulté technique.

Or les décisions de justice traînent faute de personnel suffisant.

Il conviendrait de même, toujours à Verdun, de renforcer l'effectif des juges d'application des peines qui ne sont que deux.

C'est pourquoi, nous émettons le vœu que notre assemblée départementale s'adresse énergiquement au Président de la République et au premier ministre afin de procéder à la nomination dans les meilleurs délais d'un quatrième substitut à Verdun. Plus généralement, il convient de solliciter l'Etat afin que la justice soit dotée de moyens humains et matériels suffisants.

Réponse : Le Conseil Départemental a relayé cette question à l'unanimité. Un Juge d'Application des Peines a été mis en place début septembre.

Mais il y en a deux autres qui viennent d'être mu-tées ! Pauvre justice !

Le 7 juillet 2016 : un substitut manquant au Tribunal de Verdun

Avant 2012, près de 10000 emplois ont été supprimés dans la gendarmerie, la police nationale et la justice. Près de 3000 ont été créés depuis cette date dans ces mêmes secteurs : le compte n'y est pas.

Avant 2012, les suppressions d'emplois étaient organisées au nom de la RGPP. Aujourd'hui, le nom a changé mais le résultat est le même. Au niveau national, la justice se plaint d'un manque d'effectifs et de crédits. Nous avons le même problème au tribunal de Verdun.

Nous devrions être dotés de quatre substituts. Or le quatrième poste est vacant depuis deux ans avec quelques remplaçants épisodiquement. Ce quatrième substitut manquant est chargé des mineurs pour tout le département de la Meuse. C'est un poste essentiel qu'il conviendrait de couvrir dans les meilleurs délais. De nombreuses enquêtes sont consciencieusement bouclées par la gendarmerie.

**Courrier envoyé le 5 août 2016 à Monsieur le Préfet de la Meuse
Fermeture de la Trésorerie d'ETAIN du 8 au 26 août 2016**



ETAIN, le 5 août 2016

**LE MAIRE DE LA VILLE D'ETAIN
CONSEILLER DEPARTEMENTAL**

à

**Monsieur le Préfet de la Meuse
Préfecture de la Meuse
40 Rue du Bourg**

55000 Bar-le-Duc

Nos réf. : JP/SN N°295

Monsieur le Préfet,

Je viens de recevoir un message du Trésor Public d'Etain adressé à tous les Maires du secteur.

Ce message nous informe de la fermeture de la Trésorerie d'Etain du 8 au 26 août inclus.

Je suis pour ma part stupéfait de cette fermeture pour plusieurs raisons.

En premier lieu, parce que la ville d'Etain a mis à disposition un petit T2 afin de donner plus de confort au service du Trésor Public avec mise à disposition d'un personnel supplémentaire en provenance de Spincourt.

En second lieu, et je reviens à la question d'actualité que j'ai présentée au Conseil Départemental le 12 novembre 2015, relative à la réorganisation des services du Trésor.

Cette question d'actualité relayée pour l'essentiel par le Conseil Départemental de la Meuse quant à des décisions de l'état qui remettent en cause la présence du service public en milieu rural.

Stupéfaction justifiée de ma part. Pour la première fois en effet dans les annales du Trésor Public d'ETAIN, ce service sera fermé au public durant près de trois semaines.

Le message envoyé aux Maires nous « remercie par avance de notre compréhension » et précise que « des redevables vont être mécontents de trouver la porte fermée ». Je les comprends.

En Meuse déjà, il est prévu de fermer plusieurs trésoreries dès 2017 : Stenay, Spincourt, Revigny, Montiers, Souilly, Beausite, Gondrecourt, Vaucouleurs et Dieue.

En 2008, notre département comptait 24 trésoreries. En 2017, il n'en resterait plus que 14 !

Les suppressions de postes continues dans les services publics depuis une dizaine d'années, amènent à de telles décisions.

C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, je sollicite votre appui afin de doter nos services publics d'effectifs suffisants, il ne faut surtout pas oublier la ruralité du département de la Meuse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Très Cordialement

**Le Maire
Conseiller Départemental**



Jean Picart
Jean PICART

Copie pour info à la Direction Générale des Finances Publique de BAR-LE-DUC

Je reste Conseiller Départemental

A la suite de l'annonce de sa démission de sa fonction de Maire, Jean PICART s'est adressé à « L'Est Républicain » dans les termes suivants :

« Je reste Conseiller Départemental pour continuer à défendre les intérêts des meusiens et du département. Notre pays, comme les autres pays européens, subissent les diktats de la finance contre les peuples, via le traité européen qu'il convient de modifier. Sachez que je ne prône pas le Brexit.

Je précise, s'il en était besoin, que je suis un européen convaincu au titre de la paix et de la liberté de circulation des hommes et des idées. Je conteste néanmoins la politique ultralibérale de l'union européenne qui impose des sacrifices aux peuples. De nombreuses décisions prises en effet en France sont prescrites par ce traité.

Exemples : les Elus et les citoyens se sont rassemblés contre la diminution drastique des dotations de l'Etat aux collectivités. A l'appel des Maires de France, j'ai organisé à Etain deux rassemblements sur ce sujet en 2015. Nous avons obtenu un premier recul du Président de la République.

Au titre de la loi travail, 67 % de la population estiment qu'il faut y renoncer et de nombreux syndicats continuent à demander, comme moi, son abrogation.

Les inégalités continuent de croître ce qui écoère les citoyens tandis que le chômage, la précarité et la pauvreté continuent d'augmenter.

Je n'aborde pas les contraintes budgétaires du département, vous les connaissez. Elles viennent directement des instances de Bruxelles, de même que la réforme de l'intercommunalité actuelle ou à venir dans le but de supprimer les départements aux compétences si utiles aux citoyens.

Je tiens enfin à vous préciser que je poursuivrai, demain comme hier, le combat pour une société plus humaine, plus juste et plus solidaire contre l'austérité imposée, le dumping fiscal et social, les travailleurs « détachés », etc...

Je souhaite vivement que le mouvement citoyen s'amplifie dans ce but. Les choses bougent mais pas suffisamment à mon sens pour imposer une autre politique. »

Bonne nouvelle pour le collège Louise Michel

Jean PICART, Conseiller Départemental a naturellement participé aux réunions pour trouver la meilleure solution à mettre en œuvre dès la rentrée prochaine du collège Louise Michel suite aux désordres constatés sur la cuisine.

Ses interventions argumentées directement auprès des chargés de mission, de la Vice-Présidente, puis du Président du Conseil Départemental ont une conclusion satisfaisante.

1- Le prix de la cantine est maintenu à la rentrée, sauf évolution possible pour l'année 2017, sachant que c'est le Conseil Départemental qui détermine le prix de cantine pour l'ensemble des collèges meusiens (aucune augmentation en 2016).

2- Le bungalow installé sera doté d'un équipement cuisine. Donc, les repas d'excellente qualité continueront à être produits sur place. Pas de traiteur !

C'est tant mieux pour les personnels de cuisine dont certains risquaient d'être mutés.

Le coût des transports scolaires flambe

Le Conseil Départemental a voté les nouveaux tarifs des transports scolaires le 7 juillet.

Pour un enfant, la carte de transport passe de **31** euros à **85** euros ; pour deux enfants, de **52** euros à **145** euros.

Résultat du vote : 28 voix pour les nouveaux tarifs, 5 voix contre, dont celles de Jean PICART et Marie-Astrid STRAUSS.

Voilà où conduisent les contraintes financières du Département.

Résultat : ce sont les familles qui vont supporter les augmentations dans un contexte déjà difficile.

Réponse de Jean PICART pour les Stainois et les Stainoises

Les attaques stériles de l'opposition contre le Maire sortant ne sont pas tolérables.

Jamais un compliment. Bizarre, non ?

Vous ne connaissez toujours pas leurs propositions pour améliorer la Ville ! ...

En revanche, l'opposition devrait vous expliquer pourquoi elle ne participe jamais à l'organisation des festivités de la Ville, bien que sollicitée : Téléthon, journée sport en famille, fête de la musique ...

Et même aux cérémonies de la libération, Brasse et Focosi, Colonel Autun et monument aux morts, à l'exception de Christian GAGNEUX, excusé.

Ils ne se mouillent toujours pas sur la réduction des dotations de l'Etat aux collectivités qui complique la tâche des Elus.

Pourquoi ?

Jean PICART

VIE LOCALE

VENDEUR PORTE À PORTE

Tous les vendeurs qui interviennent directement à domicile doivent impérativement se signaler préalablement en mairie. Le policier municipal leur délivre alors une carte attestant que la commune autorise ce démarchage. C'est l'assurance que cette personne est bien en règle et n'a pas de mauvaise intention. Exigez la présentation de ce document et coupez court à la discussion si la personne n'est pas capable de la fournir.



Autorisation de démarchage sur la commune d'ETAIN (55) N° /2016



Mr le Maire, Jean PICART, de la commune d'ETAIN (55) autorise la personne ci-dessous mentionnée à effectuer du démarchage sur la commune d'ETAIN (55) :

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Adresse :

SPECIMEN

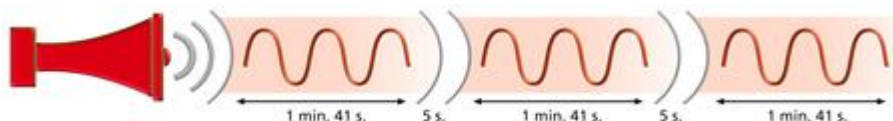
Pour l'entreprise :

Nom :
Adresse :
N° SIRET ou SIREN :
Cette autorisation est valable du au.....

FONCTIONNEMENT DE LA SIRÈNE

Comment reconnaître le signal national d'alerte ?

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes.



signal national d'alerte

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Tous les premiers mercredis du mois à midi, les sirènes font l'objet d'un exercice.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La longueur totale de la voirie communale est de 29 km. La ville a donc 58 km de trottoirs ou de voies vertes. Nos trottoirs, hormis une ou deux exceptions sont en bon état, un gros effort a été fait. C'est une charge importante pour la ville sans augmentation des impôts communaux depuis 4 ans.

En 2016, l'Etat a réduit ses dotations à la commune de **42 702 euros**. Cela correspond à peu près au coût de réfection d'un trottoir ! Le prélèvement de l'Etat sera diminué de moitié en 2017 grâce à l'intervention des Elus locaux dans toute la France. Mais le compte n'y est toujours pas !

Merci aux bénévoles : Yvon et Patrick LAMBOTTIN aidés de quelques copains qui ont débroussaillé et aménagé les bords de l'Orne, côté parking de la baignade, de même que le fossé de jonction du parking Lavaux à l'Orne et ses abords (Accès aux pêcheurs). Un grand merci à ces bénévoles.

ÉLECTIONS

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année **jusqu'au 31 décembre 2016 inclus**. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2017.

LES DIPLÔMÉS DU BREVET DES COLLÈGES 2016 AVEC 83% DE RÉUSSISTE

Nom candidat	Prénom candidat	Résultats mentions
AINOC	Tiffany	
CLERGERIE	MARINA	
FLEGER	FREDDY	ASSEZ BIEN
LETRILLARD	DONOVAN	
WOIRY	KURTIS	ASSEZ BIEN
ANASTASI	XAVIER	
ATHENODORE	ALEXIS	BIEN
ATHENODORE	CLAIRE	TRES BIEN
BARANDON	LISA	TRES BIEN
BAUMANN	QUENTIN	ASSEZ BIEN
BAZIN	ORLANE	TRES BIEN
BELLICHA	CAMERON	
BOITEAU	LEO	BIEN
BOURGEOIS	GWENAELLE	ASSEZ BIEN
BOUTROU	EMILIE	BIEN
CAMBRESY	JORDAN	
CANEY	KYLIAN	
CHAPUIS	SVETLANA	ASSEZ BIEN
COLLIGNON	LAETITIA	
DEFAUX HENRIQUEL	OPHELIE	ASSEZ BIEN
DELATTRE	WILLEM	
DI NATALE	LOGAN	
DO CASAL	PHILIPPE	BIEN
DUBOIS	EMMA	
DUCROS	JUSTINE	BIEN
FIorentINI	OCEANE	
FISCHER	EMMY	TRES BIEN
GARCIA	JULES	ASSEZ BIEN
GARDEUR	QUENTIN	
GARDIEN	CLARA	BIEN
GARDIEN	ESTELLE	ASSEZ BIEN
GENEVAUX	CHARLENE	BIEN
GRAMACCIONI	LUCAS	
GUIDICI	JULIA	TRES BIEN

GUSTIN	OPHELIE	
HERMAL	THEO	BIEN
JAWORSKI	AMELINE	
JOLIWALD	ALICIA	
KERYHUEL	CELIA	ASSEZ BIEN
KOWALYK	LOLITA	BIEN
LAFUE	NOEMI	
LAIDIE	MATTHIEU	BIEN
LAPOIRIE	HUGO	BIEN
LAPOIRIE	MARIE	BIEN
LAPREE	DYLAN	BIEN
LELOUP	INES	ASSEZ BIEN
LEPEZEL	LOU	BIEN
LEPLOMB	BENEDICTE	BIEN
MARBEHANT	JULES	ASSEZ BIEN
MIRA CARDOSO MADEIRA	DANY	ASSEZ BIEN
MORET	CLEMENCE	TRES BIEN
MOTA	ALISSON	ASSEZ BIEN
NIZET	PAULIN	TRES BIEN
PAUL	CONSTANCE	TRES BIEN
PAYO	ZELIE	ASSEZ BIEN
PEIXOTO	OCEANE	ASSEZ BIEN
POIRSON	NOEMIE	ASSEZ BIEN
SCHNEIDER	TONYA	ASSEZ BIEN
SPEDALOTTO	LUCAS	
STEIN	LEO	BIEN
THIERY-TRINOLI	Yael	ASSEZ BIEN
TOURCHE	SAPHIR	ASSEZ BIEN
VIARRE	DAMIEN	TRES BIEN
VICENTINI	THEO	BIEN
WANHAM	EMELINE	TRES BIEN
WENGER	PAULINE	
WIRTH	MAXIME	TRES BIEN
ZUNKER	MANON	

Félicitations à toutes et à tous !

Nous leur souhaitons la réussite dans la poursuite de leurs études.

REPAS DES AINÉS

Un repas offert

par la Ville

aux personnes

de plus de 65 ans



**DIMANCHE 09 OCTOBRE 2016
À LA SALLE DES FETES**

Si vous ne recevez pas d'invitation, vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie avant le 28 septembre.

NOUVEL ABBÉ À ETAIN

Fin juin, l'abbé Grégoire LAWSON a quitté ses fonctions de la paroisse d'Etain, après quatre années à son service, pour retourner au Togo.

Le samedi 27 août, Jean PICART, Maire d'Etain, a remis les clés de l'église solennellement à l'abbé Paul Komi AVODE lors de la cérémonie d'installation.

L'abbé Paul AVODE a été ordonné prêtre le 15 Juillet 2006 à Aneho (Togo).
Recteur au sanctuaire marial Notre-Dame de Togoville, Pierre Lacroix dit : " C'est un prêtre au cœur de feu".

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau prêtre !

Thierry MINARIE



Photo A. MANIET

ANNIVERSAIRE À LA MAISON DE RETRAITE



Le mercredi 31 août dernier, Madame Louise MARÉCHAL a fêté ses 104 ans à la maison de retraite Lataye à ETAIN où elle est pensionnaire depuis 12 ans.

Entourée de sa famille, la municipalité lui a remis un bouquet de fleurs ainsi que des chocolats.
Bon anniversaire !!!!

QUOI DE NEUF ?

Au cœur d'Etain
votre boutique la Rose Bleue
Change de peau...



LA ROSE BLEUE

ARTISAN FLEURISTE

2, rue Raymond Poincaré - 55400 ETAIN
Tél. : 03 29 87 15 96 - www.la-rose-bleue.fr



La Rose Bleue


Votre fleuriste Nathalie
ainsi que son apprentie Alysson vous accueillent
dans leur nouvel espace pour fleurir
chaque moment de votre vie
et vous proposent également ...

- Un spacieux salon de thé très cosy pour voyager au cœur de différents horizons et senteurs.
- Un espace funéraire (plaques, fleurs artificielles et compositions florales, bougies souvenir) avec possibilité de créer votre plaque personnalisée.
- Un espace cadeaux, produits locaux, régionaux et artisanaux.
- Un espace atelier où vous seront proposés différents ateliers floraux mais aussi ateliers créatifs selon un planning établi ou à choisir parmi des thèmes proposés.
- Un espace Point Relay où il vous est possible de retirer et déposer des colis.


Livraison à domicile

Horaires :

Du mardi au vendredi : 9h - 12h / 14h30 - 19h
Samedi : 9h - 12h30 / 14h30 - 19h
Dimanche : 9h - 12h30



La Rose Bleue



par



Finis les guêpes

Abeilles, guêpes, frelons

Tel : 0961039388 / 0623764115

Site internet: www.finilesguepes.fr

DEVENIR DES CABINES TÉLÉPHONIQUES

Certaines personnes nous ont interpellées sur le non fonctionnement des 2 cabines téléphoniques encore présentes sur la commune. Après contact auprès de France Télécom, il s'avère que ces cabines sont vouées à être démontées sans recours possible. Nous avons demandé à conserver les cabines, même sans téléphone, afin de pouvoir leur donner une nouvelle vie.

Dans quelques semaines, elles vont devenir des bibliothèques ouvertes à tous. Ces cabines réaménagées permettront à tout un chacun d'emporter des livres en toute liberté. Et aussi d'en déposer, car le système est basé sur l'échange et la confiance.

C'est l'opération « Livres en liberté ».
Ces 2 cabines sont situées, une en face de la gendarmerie, l'autre sur le square Didion, au coin de la place de la mairie.

Rémy ANDRIN



UN PEU D'HISTOIRE

Connaissez vous Morteau ?

En juillet 1993, la commune d'Etain recevait l'Harmonie municipale de Morteau et deux adjoints au Maire, dans le cadre de la Fête du Quartier de la Gare. Voici ce qu'ils disaient alors : « *On dit que la reconnaissance est la mémoire du cœur* ». *Et les Stainois ont le cœur bien grand pour avoir autant de mémoire... et se souvenir qu'il y a trois quarts de siècle, ils ont été aidés dans des périodes difficiles par d'autres Français de l'Est, un peu moins éprouvés qu'eux par la guerre et l'occupation allemande.*

*Après avoir reçu l'invitation du Comité des Fêtes du Quartier de la Gare, nous nous sommes plongés dans les délibérations du Conseil Municipal qui ont suivi la Grande Guerre mais nous n'avons trouvé que peu d'éléments sur cette aide qui émanait de tout le canton et pas seulement de la commune de Morteau. Nous avons pu néanmoins relever dans le compte rendu d'une session extraordinaire du Conseil Municipal de Morteau du 20 décembre 1919, un article qui répondait à une sollicitation du sous-préfet invitant les habitants de Morteau à effectuer **un versement pour l'achat de deux vaches laitières qui seraient envoyées dans « les régions dévastées »**.*

*En réponse à cette invitation, le Conseil Municipal de Morteau présidé par son Maire Charles BILLARD, estimait alors que ses administrés avaient déjà fait leur devoir, « ayant opté, disait la délibération, avec les autres communes du canton **pour le versement d'une somme importante en faveur de la commune d'Etain** ».*

Je suis donc très heureux, en l'absence de M. Pierre CHEVAL, actuel Maire de Morteau empêché, de représenter notre petite ville du Haut-Doubs avec mon collègue Constant Vaufrey et surtout l'Harmonie municipale de Morteau, saura, soyez-en sûr, apporter un concours précieux à votre 40^e Fête de la Gare.

Et, puisqu'après 75 ans, ce sont des retrouvailles entre nos deux villes, j'ai souhaité vous donner quelques nouvelles de Morteau d'aujourd'hui alors que nous avons le plaisir de découvrir Etain. La ville de Morteau compte un peu moins de 7000 habitants, alors que l'ensemble des sept communes du canton en regroupe environ 18000. Il s'agit, outre Morteau, des communes de Villers-le-lac, Les Fins, Montlebon, Grand-Combe-Chateleu, Les Grès et les Combes. Notre région est une région agricole, c'est une région d'élevage laitier où l'activité agro-alimentaire est importante avec la fabrication du fromage de comté et de charcuterie, on ne présente plus la saucisse fumée de Morteau...

Nous avons même une chocolaterie née de la proximité de la Suisse. Mais c'est aussi et surtout une région industrielle puisqu'elle vit de l'horlogerie, de la micromécanique, de sous-traitance pour l'automobile et du travail du bois. De nombreux travailleurs frontaliers ont des emplois en Suisse voisine, mais cela ne nous empêche malheureusement pas de voir croître le chômage.

Le tourisme, tant hivernal, avec ski de fond et ski alpin, qu'estival avec le canoë-kayak ou le vélo tout terrain, ou de découverte avec le site du Saut du Doubs ou le Musée de l'Horlogerie, créé par Constant Vaufrey, se développe.

La vie associative, particulièrement dans le domaine sportif, y est, comme à Etain, très active et permet de nombreuses manifestations. Comme vous, nous sommes jumelés à une ville allemande Vohrenbach depuis 1973.

Mais, nous aurons sans doute d'autres occasions de nous rencontrer et, encore une fois, au nom des Mortuaciens, je vous remercie de votre reconnaissance pour ce qu'ont pu faire nos aïeux ainsi qu'en témoigne la présence d'une rue de Morteau dans votre ville sympathique. »

COMPTE RENDU SUR LE SITE INTERNET DE MORTEAU DE LA VISITE

Annie Genevard, Députée-Maire, accompagnée de quelques uns de ses adjoints et de la Directrice Générale des Services de la ville, s'est rendue, le 9 juillet dernier, à l'invitation de Monsieur le Maire d'Etain, Jean Picart, dans cette commune de la Meuse dévastée par une pluie d'obus le 24 août 1914 et pour laquelle le canton de Morteau a décidé en 1920 de voter une aide importante afin d'aider à sa reconstitution. Tout était réuni, le beau temps, l'accueil chaleureux des hôtes et de la population pour conforter les liens d'amitié avec Etain en ces années de commémoration du centenaire de la guerre de 14/18. Ce fut l'occasion de découvrir les atouts de cette petite cité, notamment son Hôtel de Ville doté d'une superbe salle des mariages, puis de parcourir des sites de mémoire de la Grande Guerre, le mémorial de la Paix, le fort de Douaumont, Verdun... Chacun garde le souvenir de la profonde émotion ressentie en ces lieux consacrés à l'effroyable sacrifice humain de la Grande Guerre qui a permis la victoire de la France sur l'occupant allemand et auquel toutes les commémorations du centenaire rendent hommage.

Morteau - Etain les belles retrouvailles !



PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇒ **CAUE (conseil en architecture) :**
Les prochaines permanences auront lieu à **14h30 les lundis** : 23/05 ; 13/06
Rendez-vous à prendre en Mairie : 03 29 87 10 35 avant le jeudi 17 h.
- ⇒ **CIDFF (infos sur les droits de la famille) :** 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- ⇒ **CPAM :** tous les lundis de 13h30 à 15h30. Sauf pendant les vacances scolaires.
- ⇒ **France Mutualiste :** 1^{er} mardi du mois de 16h à 18h.
- ⇒ **DDT : Permanences les mercredis tous les quinze jours à partir de 14h30 (uniquement sur rendez-vous à prendre avant le lundi 12h au 03 29 87 10 35.**
Prochaines dates : 28/09 ; 12 et 26/10 ; 09 et 23/11 ; 07/12.
- ⇒ **Conciliateur de justice :** le mercredi à partir de 9h sur rendez-vous au 03 29 87 10 35.
- ⇒ **ADAPAH :** le lundi et jeudi matin de 9h à 12h et sur rendez-vous au 03 29 79 05 84.
- ⇒ **Mission locale :** Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h uniquement pendant les vacances scolaires sur rendez-vous au : 03.29.86.25.26.
Hors vacances : permanences au centre

CAVURNE FUNÉRAIRE

Il s'agit de columbariums appartenant à une famille avec possibilité de placer quatre ou cinq urnes funéraires.

Chaque cuve a pour dimensions 50X50 cm et 40 cm de profondeur qu'il est possible d'individualiser par la pose d'un petit monument.

Le prix est fixé par délibération du Conseil Municipal à 350 euros pour trente ans.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie (tél. 03.29.87.10.35.)



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- * LAGUILLIEZ BERTRAND Joyce le 7 mai 2016
- * BLANCHANDIN WILKE Gabriel le 26 mai 2016
- * JOBLON LOREAU Raphaël le 29 mai 2016
- * MUNIER CADET Eden le 2 juin 2016
- * ARAMINTHE Marie le 8 juin 2016
- * TARET COISSARD Valentin le 24 juin 2016
- * CAILLOT Nathan le 25 juin 2016
- * HENQUINET Lorenzo le 28 juin 2016
- * GUILHEM Alice le 3 juillet 2016
- * MICHALAK Léo le 5 juillet 2016
- * GUILLET Savannah le 6 juillet 2016
- * COLLET DAMIS Leo le 18 juillet 2016
- * BEZZI Lily le 28 juillet 2016
- * GENOUX Louis le 29 juillet 2016
- * DOMAGALA Juliette le 31 juillet 2016
- * DEWYNTER Nathan le 8 août 2016
- * JEHENNE Clément le 13 août 2016

MARIAGES

- * BEZZI Arnaud et SID Tiffany le 4 juin 2016
- * ŒILLET Christophe et CHARDIN Andréa le 18 juin 2016
- * CLARENN Christian et MACEL Françoise le 2 juillet 2016
- * HENRIQUEL Mickaël et GEORGE Isabelle le 9 juillet 2016
- * YONGER Cyril et RODRIGUES Frédérique le 16 juillet 2016
- * ZANIN Damien et LOUIS Cassandre le 3 septembre 2016

DECES

- * PROT Marie, veuve VERNIS le 4 mai 2016
- * GENOUX Claude le 11 mai 2016
- * WISNIEWSKI Théodore le 12 mai 2016
- * WAXWEILLER Marie, épouse GILMAIRE le 12 mai 2016
- * REATO Gilbert le 14 mai 2016
- * JONVAUX Jean le 31 mai 2016
- * LEMARIÉ Aurélie veuve BONNESOEUR le 26 mai 2016
- * LEGNAGHI Claude le 30 mai 2016
- * NICOLAS Robert le 4 juin 2016
- * NIMESKERN Bernadette, veuve GENOUX le 23 juin 2016
- * TISSERAND Janine, veuve LECLÈRE le 24 juin 2016
- * HALBIN Clémentine, veuve PICHON le 26 juin 2016
- * FABRE Solange le 9 juillet 2016
- * BOSSELER Anna, veuve TOUSSAINT le 16 juillet 2016
- * ATALAND Mickael le 27 juillet 2016
- * BEINAT Françoise le 14 août 2016
- * BOURGOIN Julia veuve HANSE le 15 août 2016
- * MARCHAL Monique veuve PRUNEAU le 10 septembre 2016

PASSAGE DE TÉMOINS ET CONTINUITÉ DANS L'ACTION MENÉE ...

Nous voilà arrivés à mi mandat, Jean Picart, notre Maire depuis 1995, passe la main à Rémy Andrin. Jean prend le mandat d'adjoint aux finances pour continuer à accompagner notre équipe qui s'est renforcée avec Robert Boissière.

Thierry Minarie abandonne ses fonctions d'adjoint et ce, pour raisons personnelles, fonctions qu'il a assumé depuis plus de deux mandats à ses cotés, nous le remercions pour son engagement. Il reste bien sûr conseiller municipal.

Jean a impulsé à Etain une dynamique qui a profondément transformé, embelli notre ville. Toujours à répondre aux multiples sollicitations, toujours présent, accessible. Il a été et est toujours à la pointe de toutes les batailles pour défendre l'intérêt des Stainois et Stainois et plus largement celui de la population de notre canton ou de la Meuse et notamment contre toutes les mesures d'austérité imposées par Bruxelles et relayées par les gouvernements successifs.

Ces mesures d'austérité, parmi lesquelles les baisses de dotations aux collectivités amènent celles ci à faire des choix pour ne pas dépasser leurs budgets contraints.

Ces choix sont toujours politiques, par exemple notre Municipalité s'est refusée à augmenter les impôts ou à baisser les subventions aux associations....contrairement à d'autres.

Dans ce contexte politique, le 7 juin dernier le Conseil Départemental de la Meuse a voté les nouveaux tarifs des transports scolaires.

Pour un enfant, la carte de transport passe de 31 à 85 euros ; pour deux enfants, de 52 à 145 euros.

Résultats du vote : 28 voix pour les nouveaux tarifs, 5 voix contre, dont celles de Jean PICART et Marie-Astrid STRAUSS.

Cette très forte majoration va peser et pénaliser les familles de notre territoire rural dans un contexte déjà difficile, que ce soit pour aller dans nos écoles maternelles, primaires, collège ou lycée.

Les conseillers territoriaux d'Étain à la CODECOM ont saisi le Président de celle ci, d'une proposition à mettre en débat en Conseil Communautaire, sur la possibilité de prendre en charge tout ou partie de cette augmentation.

Nous sommes en attente d'une réponse....affaire à suivre....

Marie LECLERC

Suite aux élections municipales, la majorité a décidé d'ouvrir les commissions aux stainois et stainois désirant apporter leurs réflexions, idées, projets.

Depuis le début de ce mandat, plus de 30 réunions ont eu lieu. Nous allons continuer et essayer d'amplifier cette démarche en offrant d'autres possibilités d'expression et de consultation participative.

Rappelons tout de même que les dernières personnes à siéger dans ces commissions sont élues au Conseil Municipal, majorité et opposition confondues. 3 commissions ne comportent pas d'élus de l'opposition.

Surprise ?

Rémy ANDRIN

LE GROUPE DE L'OPPOSITION



DÉMISSION À LA MAIRIE

Lors de la cérémonie officielle du 18 juin, au tiers de mandat, Monsieur PICART a annoncé qu'il démissionnait du poste de Maire de la Ville d'ÉTAIN à compter du 1er septembre.

Surprise ?

SURDITÉ ET TROMPERIE

Il écrit qu'il n'a jamais entendu de propositions venant de l'opposition ...

Et pourtant elles existent bien.

Certes, il n'a pas pu les entendre lors des réunions de commissions municipales puisque depuis qu'elles ont été constituées, voilà plus de 2 ans, certaines se sont réunies 1 fois au mieux...

A quoi bon, dès lors, avoir sollicité officiellement la participation des Stainois à ces commissions en leur remettant un bulletin d'inscription ?

Un leurre ! Parmi tant d'autres ...

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE 2016

Samedi 17 Dimanche 18	Journées du Patrimoine	
Dimanche 25	Thé dansant organisé par le Comité du Personnel Mairie ETAIN	Salle des Fêtes
Vendredi 30	Don du sang de 15 h 30 à 19 h 30	Salle des fêtes

OCTOBRE 2016

Dimanche 9	Repas des Aînés	Salle des Fêtes
Jeu­di 13 au di­manche 16	Bourse organisée par le RAM	Salle des Fêtes
Lundi 17	AG Oxygène	Salle Oxygène
Samedi 22	Concert organisé par l'Harmonie Stainoise	Salle des fêtes
Samedi 22	Réunion calendrier des Fêtes	Salle Brasse et Focosi
Samedi 29	Loto organisé par l'USEB	Salle des Fêtes
Samedi 29 et Dimanche 30	Challenge automne Tir	Stand Tir

NOVEMBRE 2016

Samedi 5	AG Souvenir Français	Salle Brasse et Focosi
Samedi 5	Repas Téléthon	Salle des Fêtes
Vendredi 11	Cérémonie du 11 novembre	
Samedi 19	Soirée Beaujolais organisé par l'USEB	Salle des Fêtes
Dimanche 27	Repas de la Sainte Cécile organisé par l'Harmonie Stainoise	Salle Brasse et Focosi

DECEMBRE 2016

Vendredi 2 et Samedi 3	Téléthon	Salle des Fêtes
Vendredi 9	Remise des Trophées	Salle des Fêtes
Vendredi 16	Don du sang de 15 h 30 à 19 h 30	Salle des Fêtes



Le 8 mai

Cérémonies



Le 18 juin



Cérémonie du 14 juillet



Libération d'Etain le 3 septembre



Exposition GAW et EHA

Le fleurissement de la Ville



La fête des mères
le 29 mai



La fête de la
musique
le 25 juin



Mentions Légales :

Directeur de publication : Jean PICART
Responsable communication : Thierry MINARIE
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Mairie d'ETAIN

Place Jean-Baptiste Rouillon, BP 32, 55400 ETAIN
☎ 03.29.87.10.35 - ☎ 03.29.87.17.02
✉ mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr